



BIODECAP V

BIODÉCAPANT des FILMS de PEINTURE et VERNIS A USAGES PROFESSIONNELS.



PROPRIETES :

BIODECAP V est un décapant de peinture professionnel sans chlorure de méthylène, ni solvants chlorés et qui ne contient pas de phénols, crésols, acide fluorhydrique ou de potasse caustique et est exempt de paraffines.

BIODECAP V possède une action polyvalente sur la plupart des peintures et vernis, y compris les peintures antifouling et est utilisé le plus souvent en badigeonnage.

BIODECAP V évite l'emploi du sablage sur les pièces à décapier et son pouvoir dégraissant élevé lui permet de repeindre rapidement les supports après le décapage.

COMPOSITION :

Préparation à base de fonctions solvants à caractère polaire, d'accélérateur de décapage, d'agent viscosifiant, complexe organique dépolymérisant, additif pénétrant émulateur non ionique.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	
Aspect	Liquide visqueux vert
pH	6,7
Viscosité BROOKFIELD à 20°C	2470 cps – mob. 4 – vit 10 tr/mn.
Point d'éclair	57,2°C Afnor coupe fermée

UTILISATIONS :

BIODECAP V est utilisé dans l'industrie, les ateliers de peinture ou de rénovation, pour le décapage des surfaces peintes présentant un défaut et devant être remises en peinture, les ateliers de réparation, rénovation des matériels, les sociétés de récupération de métaux, etc...

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT

Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr - Site internet : www.leam.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

MODE D'EMPLOI :

BIODECAP V s'utilise pur par application sur la surface des pièces à décaper.
Laisser agir pendant une dizaine de minutes à plusieurs heures selon l'épaisseur et la nature des couches de peintures, leur ancienneté ou degré de polymérisation.
Après action, éliminer éventuellement la peinture décapée à l'aide d'une raclette ou d'une spatule.
Rincer selon le cas, à l'eau sous pression.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après directive européenne en vigueur :

- la classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite « Toutes Préparations » 1999/45/CE et de ses adaptations.
- A aussi été pris en compte le règlement (CE) n°127 2/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n°790/2009).

Ne pas mélanger avec d'autres produits. Dans le cas de supports sensibles, matériels plastiques ou de certaines peintures polyuréthanes époxydiques effectuer au préalable un test de compatibilité. Ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas rejeter à l'égout. Faire enlever les déchets par une entreprise spécialisée. Conserver hors de la portée des enfants. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste. **Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.**